

Règlement:

Tour Romand : un challenge qui se court sur des épreuves R130/135 en Romandie

But : encourager et soutenir les épreuves R130/135 pour cavaliers régionaux

Conditions de participation :

- être en possession d'une licence R
- habiter en Romandie ou un district romand du canton de Berne
- les cavaliers non romands peuvent participer mais ne seront pas pris en compte pour le classement général et leurs points ne seront pas rétrocedés aux suivants, les cavaliers romands touchent les points de leur rang effectif de l'épreuve.
- **NEW: 1 seul cheval par cavalier compte pour le classement final**

Places qualificatives :

- les places sont désignées et attribuées dans les cantons romands soutenant le TR par le CO
- chaque place obtiendra un subside de 1'000 Frs :en contrepartie, les places qualificatives doivent, mentionner dans leurs programmes, flyer, listes de départs et résultats, les noms et logos des sponsors et annoncer les résultats au secrétaire du TR
- qualificatif pour la finale du championnat Suisse R de Mayenfeld le 27&28 juillet 2019

Les épreuves :

- 1^{ère} épreuve R130 bar A au chr.
- 2^{ème} épreuve R135 bar A au chr. + 1 barrage au chrono

